

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE

SA / SON

RESPONSABLE DU SERVICE GESTION ET FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE - Poste situé à Lille -

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins, qui couvre les champs d'activité suivant :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée comme suit :

- o Du Directeur
- o De la Directrice adjointe
- o De la Conseillère Technique
- o De la chargée de mission « Appui au pilotage »

Outre le bloc direction, la DOS est également composée de 3 sous-directions et 15 services répartis comme suit :

- Sous-Direction Démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé :
 - o Service Gestion et Formation des Professionnels de Santé
 - o Accès aux soins sur les territoires, Parcours coordonnés et coopération
 - o Service Gestion des Ressources Humaines Hospitalières
- Sous-Direction Performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie :
 - o Service Analyse financière
 - o Service Amélioration de l'efficacité
 - o Service Information médicale et T2A
 - o Cellule Produits de santé et Biologie
- Sous-Direction Offres de soins et soins non programmés :
 - o Service Planification, autorisation et contractualisation
 - o Service Allocation de ressources
 - o Service Accès aux soins non programmés et Transports Sanitaires
- Des pôles de proximité :
 - o Pôle de proximité territorial Somme
 - o Pôle de proximité territorial Aisne
 - o Pôle de proximité territorial Oise
 - o Pôle de proximité territorial Nord
 - o Pôle de proximité territorial Pas de Calais

Le service Gestion et Formation des Professionnels de santé a vocation :

- à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale en matière de démographie des professions de santé, en mettant en œuvre les orientations du projet régional de santé (PRS), en participant aux projets stratégiques par profession avec les référents thématiques, organisant notamment le comité régional de l'ONDPS et ses sous-comités
- à suivre les évolutions des métiers et des formations aux enjeux de la santé de demain : future réforme du métier infirmier, poursuite du suivi du déploiement des IPA, attractivité des formations paramédicales et médicales
- à déterminer la stratégie et assurer la gestion des formations initiales des professionnels de santé : internat,

post-internat, gouvernance des instituts de formation en lien avec le Conseil Régional, le Rectorat et la DREETS

- à effectuer la gestion des professionnels de santé dans leur exercice quotidien en lien avec le service accès aux soins et parcours coordonné et le service de gestion des ressources humaines hospitalières et avec les pôles départementaux (autorisation d'exercice, certificats de préleveurs sanguins) ;
- à assurer la formation et l'animation territoriale pour la mise en œuvre des missions des pôles départementaux sur la gestion et la formation des professionnels de santé.

Rattaché(e) à la sous-directrice de la sous-direction « Démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé », la/le responsable du service Gestion et Formation des professionnels de santé est particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Management et organisation

- Détermine les objectifs opérationnels de son secteur d'activités, en organise et en gère les moyens et en évalue la performance et la qualité de service
- Anime son équipe, encadre et accompagne les personnes qui la composent en intégrant les dimensions ressources humaines (développement des compétences et évaluation, évolution professionnelle, santé au travail, ...)
- Met en œuvre des démarches de résolution de problèmes pour optimiser l'action de son secteur d'activités
- Propose des actions contribuant au développement de son secteur d'activités
- Recherche et développe des coopérations avec des réseaux de partenaires et intervient dans des actions de communication

MISSION 2 : Formation initiale médicale, pharmaceutique, odontologique et maïeutique

- Elabore les propositions pour l'ONDPS d'effectifs d'internes à former en médecine, pharmacie et biologie, odontologie et sage-femmes
- Pilote l'ensemble des processus relatifs à la gestion de l'internat : processus d'agrément des terrains de stage des étudiants et des internes, processus d'affectation des internes, instructions des dossiers année recherche, droit au remord, stage inter-CHU, médiation entre établissements et internes en cas de conflits, conseil de discipline
- Collecte et analyse les données sur les internes en médecine, pharmacie et biologie, chirurgiens-dentistes, maïeutique
- Pilote les dispositifs des assistants partagés, chefs de cliniques en région et assistants universitaires de médecine générale dans le cadre du post-internat : participe aux commissions de sélection, accompagne les signataires et procède à l'évaluation du dispositif
- Suit en lien avec le Rectorat le projet « Filière d'excellence »
- Pilote les processus relatifs à la formation des sage-femmes : élaboration de l'avis pour autoriser / agréer des centres de formation, processus d'agrément des directeurs (sauf titre IV) à l'exception des directeurs d'écoles universitaires, préside les conseils techniques, affectation des étudiants sage-femmes dans les écoles, organise le suivi de la qualité de la formation

MISSION 3 : Formations initiales des professions de santé paramédicales

- Accompagne l'universitarisation de toutes les formations
- Pilote les processus relatifs à la gouvernance des instituts de formation : élaboration des arrêtés de composition des instances de gouvernance, prépare l'avis au Conseil Régional sur l'agrément et le renouvellement d'agrément des directeurs d'instituts de formation paramédicales, analyse et prépare l'avis sur le projet de création de nouvel institut de formation ou les extensions de capacité des instituts
- Organise la présidence des différentes instances ainsi que la participation aux jurys de Diplômés d'Etat des formations paramédicales (jurys DREETS)
- En matière de formation des psychothérapeutes et des ostéopathes, instruit les dossiers d'agrément ou de renouvellement des agréments des organismes de formation, et prépare l'avis, constitue et organise la commission régionale d'agrément des organismes de formation
- Organise les épreuves de validation du certificat de capacité à effectuer des prélèvements sanguins
- Anime et forme les pôles territoriaux aux missions relevant de leurs compétences sur les instituts de formation

MISSION 4 : Missions du Projet Régional de Santé (PRS)

- Contribue à la définition de la stratégie régionale en matière de démographie des professions de santé (collecte et analyse les données permettant de connaître la situation et les besoins en démographie des professions de santé (études et aide à la décision...) en lien avec les référents thématiques
- Contribue au schéma régional des formations sanitaires et sociales piloté par le Conseil Régional en représentant l'ARS membre du secrétariat permanent
- Organise et anime le Comité Régional de l'ONDPS et ses sous-comités
- Accompagne le déploiement des formations et exercice des infirmiers en pratique avancée

MISSION 5 : Exercice et gestion des professionnels de santé

- Reçoit les décisions des chambres disciplinaires des Ordres et les transmet aux établissements et aux CPAM
- Pilote le processus des décisions de suspension immédiate pour les professions libérales
- Pilote les processus d'autorisations d'exercice des professionnels (dont diplômés étrangers) et reconnaissance de titres (ostéopathe et psychologue) et leur inscription au répertoire RPPS
- Pilote le processus de désignation des médecins agréés en lien avec les préfetures

Partenaires internes :

- Services de la sous-direction Démographie, Formation et Gestion des Ressources Humaines du Système de Santé
- Pôles Territoriaux
- Sous Directions de la DOS
- Direction de la stratégie et des territoires

Partenaires externes :

- La CRSA et ses commissions
- ONDPS
- Le Conseil Régional
- La DREETS
- Les organismes d'Assurance Maladie
- Les représentants des professionnels de santé (Syndicats, Ordres, URPS), des étudiants et internes
- Les représentants des établissements de santé et établissements médico-sociaux
- Les représentants des UFR de médecine, pharmacie, odontologie, ...
- Les directeurs des instituts de formation
- Les Conseils Départementaux
- Services du Ministère (DGOS, DGS, ...)

Profil recherché :

- Bac +5

Compétences recherchées :

- Connaissance du champ sanitaire, de la formation, de l'internat, des paramédicaux
- Connaissance du suivi des réformes des métiers et de leur formation
- Veille réglementaire, suivi des réformes des métiers
- Pilotage de projets
- Supervision de la rédaction des arrêtés, courriers officiels et rédaction de note de synthèse

Spécificités liées au poste :

- Poste à temps plein
- Télétravail possible 2 jours par semaine après une période de formation
- Disponibilité pour le travail le soir dans la région
- Déplacements à prévoir pour des rencontres des partenaires en région (Permis B requis)
- Participation aux astreintes administratives
- Présence sur le site d'Amiens 1 journée par semaine (près de 50% effectifs de l'équipe actuel sur le site d'Amiens)
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts

Activités annexes : Participation en tant que personne ressource à des projets ou missions spécifiques

Qualité de vie à l'ARS:

- ▶ Accompagnement à la prise de poste
- ▶ Télétravail possible 2 jours par semaine après une période de formation
- ▶ Horaires variables (conciliation vie privée/professionnelle)
- ▶ Participation financière transports / Forfait mobilité / Mutuelle / Véhicules de service
- ▶ Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- ▶ Prestations comité d'agence.

Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
PROCESSUS METIER	4
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS / ASSOCIATIFS) ET DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / GDR / FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
SAVOIR-FAIRE :	
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
ESPRIT D'ANALYSE / DE SYNTHESE	3
CONSEIL ET AIDE A LA DECISION	3
PORTER (ET FAIRE PARTAGER) UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
PILOTAGE DE PROJETS	3
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
PRISE DE NOTES / REDACTION DE COMPTE-RENDUS	3
CADRAGE / SECURISATION DE PROCEDURES	3
REDACTIONNEL	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)	3
LOGICIELS METIERS	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE / GESTION DES PRIORITES	3
MANAGEMENT HIERARCHIQUE	2
INFORMER ET COMMUNIQUER	2
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	2
DISPONIBILITE / PONCTUALITE	2
RIGUEUR	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

*Niveaux : 2 = pratique ; 3 = maîtrise ; 4 = expert

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	Inspecteur(trice) Hors Classe ou Attaché(e) Principal(e) / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau 8 : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de Droit Public Niveau 2 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 28 et 46 KE annuels bruts

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé, CDIisation possible

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 19/02/2025

Informations sur le poste :

Mme Sophie AUGROS : 03.62.72.88.02 / sophie.augros@ars.sante.fr